Sujet: [INTERNET] projet Aubertiere 17

De: alexia VERONES <alexia.verones@orange.fr>

Date: 31/08/2022 12:57

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Au sujet du projet éolienne de l'Aubertière, je souhaite mentionner mon désaccord.

En effet, je pense que :

- positionner des éoliennes à moins de 700 ou 800 mètres des habitations est une abomination car nous savons maintenant que c'est néfaste pour la santé à moins de 1000/1500 m des habitations.
- positionner des éoliennes aussi grandes alors qu'elles ne sont pas recyclables, qu'elles ne produisent pas tant d'électricité que cela et qu'ils faut une quantité de béton astronomique pour les faire tenir au sol : c'est une aberration.
- L'immobilier sera impacté considérablement donc pour un propriétaire de longue date, c'est scandaleux.

Il devrait être obligatoire qu'un vote soit mis en place, permettant aux habitants d'être au courant de ce projet et qu'ils puissent ainsi donner leur avis.

**Et que cet avis soit pris en compte.** Car lorsque je parle de ce projet autour de moi, 9 personnes sur 10 trouvent ce projet scandaleux!

Bien Cordialement,

Alexia Verones

Alex			ONES
410	Y 1 2 2	$V \vdash \vdash$	
		V - I	

plasticienne		

20 chemin de la ville - 17220 La Jarrie

Sujet: [INTERNET] enquete publique parc eolien de l'Aubertiere

De: "Nancy Gaboriaud" < nancy-gaboriaud@orange.fr>

Date: 04/09/2022 14:49

maritime.gouv.fr>

Madame, monsieur,

je suis Mr gaboriaud, j'habite la commune de saint Médard d'Aunis bourg depuis 2006. Je désire donner mon avis sur le projet éolien devant être réalisé sur l'Aubertiere.

Malgré un avis défavorable du département datant du 04 juin 2021, il s'avère que ce projet pourrait se réaliser.

Plusieurs questions pourraient nous venir en tète.

Pourquoi ne pas tenir compte de l'opposition majoritaire de la part des habitants des communes concernées ?

Ce futur parc éolien, sera situé à moins de 1 km des villages de saint Médard d'Aunis, l'Aubertiere et le treuil Arnaudeau, pourtant, les villages concernés ne bénéficieront aucunement de la production d'énergie de ces éoliennes, malgré un réseau électrique en proie à des faiblesses chroniques.

Il est connu de tous que les parcs éoliens apportent des nuisances sonores ainsi qu'un impact sur les valeurs immobilières de nos biens. Pour certains, ce sera l'investissement d'une vie de travail qui va en pâtir. Les achats immobiliers proches de La Rochelle ne sont pas a notre portée financière, pour une majorité des habitants de notre commune. C'est pour cette raison que nous reculons dans les terres, afin d'avoir possibilité d'accéder a la propriété, et avoir une vie paisible.

Si les campagnes deviennent défigurées par ces éoliennes et que la tranquillité rurale vient à disparaitre, il y aura une désertification du milieu rural. Sans compter que la vie agricole ainsi que la faune et la flore vont être très touchées.

Sachant que la municipalité a émis un refus au projet suivi d'un avis défavorable du conseil municipal, le promoteur a tout de même continué à développer son projet sans jamais tenir compte des différents avis, dont celui des habitants que n'est pas négligeable. Est-ce ainsi que l'on doit procéder?

Ne serait-il pas plus judicieux de favoriser les installations photovoltaïques des particuliers qui pourront à coup sur, bénéficier de la production électrique de leurs installations ?

Tout ceci pour dire que je suis contre le projet « éoliennes d'Aunis3 l'Aubertière »

Mme Nancy GABORIAUD 23 rue du vieux fief 17220 Saint Médard d'Aunis Tel: 06 70 03 42 88 Nancy-gaboriaud@orange.fr



Sans virus.www.avast.com

Sujet: [INTERNET] Projet éolienne Aunis /enquête publique

De: chr.lejeune@orange.fr Date: 08/09/2022 16:57

Pour: pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

## Bonjour

J'habite au 7 bis Rue de la Liberté, 17220 Saint-Médard-d'Aunis et je suis opposé à l'installation des 25 écliennes sur une zone déjà largement équipée et des implantations beaucoup trop proches des zones d'habitations. Bien cordialement Christian Lejeune

Envoyé de mon iPhone